

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 27 octobre 2016

DCM N° 16-10-27-14

Objet : Attribution de bourses et parrainages au titre du dispositif Projets Jeunes.

Rapporteur: M. le Maire

Dans le cadre de l'accompagnement à l'initiative, l'engagement et la prise d'autonomie des jeunes de 11 à 30 ans, il est proposé de soutenir 2 projets lauréats du dernier jury du 12 octobre 2016 du dispositif Projets Jeunes, par l'attribution de 2 bourses pour un montant total de 2 000 €.

1. Inès CORINTO – Lettres Jaunes (solidarité locale)

Les lettres jaunes sont des correspondances manuscrites rédigées par Inès. Elle les envoie à des inconnus en leur proposant d'engager un échange qui a pour objectif de créer du lien d'une part, et donner goût à l'écriture d'autre part. Face au succès rencontré et correspondances nourries qui en sont nées, Inès organise une exposition au Jardin Botanique au printemps 2017, reprenant les éléments de ses rencontres : lettres, photographies, musiques, vidéos, ... Le coût total de l'opération s'élève à 2 925 €. Il est proposé l'attribution de la bourse pour un montant de 1 000 €.

2. Clément STEMPERT – cours de cuisine (animation locale)

Clément est un étudiant messin préalablement diplômé dans le domaine de l'Hôtellerie-Restauration. Passionné de cuisine, il a entrepris de lancer sa chaîne Youtube de cours de cuisine. Proposant des recettes simples et rapides à réaliser à destination des étudiants, réalisant les vidéos depuis sa cuisine personnelles, les retours positifs sur sa démarche l'amènent aujourd'hui à vouloir professionnaliser et pérenniser son action. Son objectif à plus long terme étant d'éditer son propre livre de recettes. Le coût total de l'opération s'élève à 9 085 €. Il est proposé l'attribution d'une bourse d'un montant de 1 000 €.

Par ailleurs, par décision du Conseil Municipal en date du 7 juillet 2016, une subvention d'un montant de 3 000 € a été attribuée pour la mise en œuvre du projet de Florian HENN, porteur d'un blog et de webvidéos. Il convient de modifier l'identité de la structure porteuse du projet et destinataire de la subvention : elle était initialement attribuée à "Mamytwink", mais sera finalement versée à la structure créée pour l'occasion : "Dix Dix Neuf Productions".

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

VU la Charte de l'accompagnement à l'initiative, à l'engagement et à la prise d'autonomie des Jeunes en Moselle,

CONSIDERANT la volonté de la Ville de Metz de soutenir, d'encourager et de valoriser l'initiative, l'engagement et la prise d'autonomie des jeunes ; de promouvoir les jeunes talents et de donner toute leur place aux nouvelles générations d'acteurs sociaux, solidaires, économiques, culturels et associatifs sur le territoire,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

D'ACCORDER les subventions suivantes aux structures mentionnées et au bénéfice des projets indiqués ci-dessous pour un montant total de **2 000 €** :

- | | |
|--|---------|
| - Les Banlieus'Arts (<i>Inès CORINTO – Lettres Jaunes</i>) | 1 000 € |
| - Les Courtisans (<i>Clément STEMPERT – cuisine</i>) | 1 000 € |

D'AUTORISER le versement de la subvention de **3 000 €** initialement attribuée à "Mamytwink" pour le projet du même nom à DIX DIX NEUF PRODUCTIONS".

D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents ou pièces connexes à cette affaire et notamment les lettres de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation, ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de cessation en cours d'exercice des actions subventionnées.

Les crédits sont disponibles au budget de l'exercice en cours.

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :

Pour le Maire

L'Adjointe Déléguée,

Margaud ANTOINE-FABRY

Service à l'origine de la DCM : Jeunesse, Education Populaire et Vie Etudiante
Commissions : Commission Sport et Jeunesse
Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 37 Absents : 18 Dont excusés : 8

Décision : ADOPTÉE À LA MAJORITÉ